

L'évaluation des politiques publiques locales de développement durable

Instrumentation, pratiques, acteurs

06

L'ambition de cette recherche est de contribuer à une compréhension fine des modalités d'élaboration des instruments d'évaluation au regard du développement durable, de leur appropriation par les acteurs des collectivités territoriales et de leurs usages et effets sur l'action publique locale.

L'équipe de recherche se propose de mener une double réflexion :

- d'une part sur le statut juridique de l'évaluation et les éventuels effets d'apprentissage liés à la diffusion de la norme vers les acteurs administratifs au niveau des territoires (disciplines mobilisées : droit public, droit de l'environnement et sociologie du droit),
- d'autre part sur les innovations méthodologiques et procédurales inspirées de la problématique du développement durable en matière d'évaluation de l'action publique, expérimentées au niveau des collectivités territoriales (disciplines mobilisées : sociologie de l'action publique, sociologie politique, économie).

La perspective de recherche adoptée par des initiatives locales de constructions de méthodologies et d'instruments d'évaluation au regard du développement durable. Adoptant une approche analytique par les instruments pour l'étude de notre objet (les démarches concrètes d'évaluation au regard du développement durable), nous reconstruisons les modalités de constitution de ces instruments (outils, grilles de

questionnement, indicateurs, procédures de co-production...), leurs origines théoriques et sociales, leurs évolutions, leur appropriation par les acteurs des collectivités et les usages qui en sont faits au niveau des territoires. Il s'agit de reconstituer et de suivre les carrières sociales de ces instruments, en portant une attention renforcée sur les acteurs qui en font la promotion, les mobilisent et les (co)produisent au niveau des territoires d'une part, et sur le devenir de ces instruments et méthodes au sein des institutions d'autre part.

Portée par le CERAPS, cette opération de recherche rassemble une équipe pluridisciplinaire de chercheurs – pour la plupart membres actifs du réseau de recherche Développement durable et territoires fragiles - de différents laboratoires associés : le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE, Lille 1), et le Centre d'études des régulations publiques des espaces, de l'économie et de l'environnement (CERP3E, Université de Nantes). L'équipe est complétée par des consultants et professionnels dont les structures interviennent directement sur les questions de l'évaluation des politiques publiques et du développement durable auprès des collectivités territoriales (Centre ressources du développement durable – CERDD ; Observatoire de la décision publique – ODP ; ATEMIS).



Instrumentation, pratiques, acteurs

Précisions sur la recherche en cours

L'opération de recherche a été engagée en février 2006. La première phase de l'opération a pour objectif de permettre aux membres de l'équipe de s'approprier questionnements, méthodes et vocabulaires des différentes disciplines mobilisées. Ce temps d'échanges et de productions (revues de la littérature, construction de chronologies, établissement de références et de repères communs) permet à chacun d'affiner ses connaissances et les questionnements problématiques préalablement à l'engagement des enquêtes de terrain. Deux séminaires internes à l'équipe ont été consacrés à cet apprentissage mutuel (mars et juillet 2006), le second incluant une intervention du professeur Jean Gadrey (économiste, Lille 1) sur la construction et les usages des indicateurs synthétiques territorialisés de développement durable. Un troisième séminaire est programmé en novembre 2006 sur les aspects juridiques de l'évaluation.

Plusieurs problématiques envisagées par l'équipe vont requérir des investigations empiriques différentes. Une enquête est d'ores et déjà en cours sur la mobilisation d'indicateurs synthétiques par la région Nord-Pas-de-Calais pour mesurer le développement durable du territoire régional (initiative «Indicateurs 21»). Il s'agit d'une part d'interroger les conditions scientifiques d'élaboration de tels indicateurs (calcul de l'IDH, de l'empreinte écologique du territoire) et d'évaluer les limites d'un tel exercice et, d'autre part, les conditions politiques et institutionnelles qui conduisent certains acteurs au sein de l'institution à mener une telle initiative : quelles motivations les engagent, et quels en sont les attendus sur les plans politiques, de l'impact sur la décision publique et les politiques publiques menées ? Les autres enquêtes (en sociologie des professions sur les «professionnels» de l'évaluation au regard du développement durable, par exemple) sont en cours de préparation et doivent être menées au premier semestre 2007.

Enfin, un partenariat spécifique avec le CERDD permet, via la mise à disposition de ses compétences techniques dans le domaine des TIC (mise en place d'un Wiki collaboratif), d'organiser les échanges entre les composantes de l'équipe - notamment celles éloignées géographiquement - et la capitalisation des ressources et des travaux produits. Le contenu de ce site a vocation, à échéance de l'opération de recherche, à constituer une base de données sur l'évaluation du développement durable des territoires pour le CERDD.

Composition de l'équipe

Pierre Mathiot, responsable scientifique (professeur des Universités, science politique, CERAPS, Université de Lille 2)

Antoine Goxe, coordinateur de la recherche (ATER en science politique, CERAPS, Lille 2).

Sandrine Rousseau (maître de Conférences en sciences économiques, CLERSE, Lille 1) ; *Rachelle Vanneuville* (chargée de recherches CNRS, science politique, CERAPS) ; *Gaëlle Bossis* (docteure en droit, CERP3E, Université de Nantes) ; *Magali Nonjon* (doctorante en science politique, CERAPS, Lille 2) ; *Hélène Combe* (consultante, Observatoire de la Décision Publique, Nantes) ; *Arnaud Noury* (maître de Conférences en droit public, CERAPS, Lille 2) ; *Bruno Villalba* (maître de Conférences en science politique, CERAPS, IEP de Lille) ; *Raphaël Romi* (professeur des Universités, droit de l'environnement, CERP3E, Université de Nantes) ; *Jean-Christophe Lipovac* (consultant, chargé de mission «territoires», CERDD, Loos-en-Gohelle) ; *Olivier Blandin* (consultant, ATEMIS, Paris).

